

Gérer les vendeurs, leurs autorisations et leur identification

Les vendeurs servent à identifier les caissiers, commerciaux, représentants ou livreurs dans les tickets et documents. Leurs autorisations contrôlent les opérations sensibles de la vente directe : annulations, prix, remises, retours, tiroirs, règlements et clôtures.

Fiche : SEC-VEN-001 **Module :** Vendeurs / Vente directe

Public : administrateur ou responsable magasin **Risque :** critique

Catégorie : Vente directe — Vendeurs, sécurité et contrôle **Mise à jour :** 6 août 2026

Réponse directe

Créez une fiche distincte pour chaque personne dans **Vendeurs/livreurs**, renseignez son identification puis activez uniquement les autorisations nécessaires. Dans le centre d'encaissement, choisissez la contrainte vendeur adaptée et le mode d'identification utilisé : liste, mot de passe, badge ou clé Dallas. La fonction **082 — Sélection vendeur** permet une sélection manuelle. Réservez le statut **Superviseur** aux responsables autorisés et testez chaque refus avec un vendeur standard.

Ne partagez pas un vendeur générique entre plusieurs salariés. Les tickets, ventes, règlements et opérations sensibles seraient attribués à la même identité et perdraient leur valeur de traçabilité.

Conseil pour les paramètres et configurations

Conseil technicien : ne modifiez pas seul la fonction 082, les contraintes vendeur, les mots de passe, badges ou clés Dallas, le statut Superviseur, les autorisations TPE, les centres, les tiroirs ou les profils utilisateurs. Faites relever l'existant, sauvegardez le dossier et validez chaque profil sur une caisse de recette.

Sommaire

1. **Cartes, badges et radicaux documentés**
2. **Protection des données**
3. **Distinguer les trois niveaux de sécurité**
4. **Créer une fiche vendeur**
5. **Organiser les rôles et les niveaux d'accès**
6. **Choisir le mode d'identification**
7. **Configurer la contrainte vendeur**
8. **Attribuer les autorisations de caisse**
9. **Utiliser l'accès superviseur**
10. **Centres d'encaissement et tiroirs**
11. **Tickets, tables et tickets en attente**
12. **Profils utilisateurs du logiciel**
13. **Politique de sécurité recommandée**
14. **Traçabilité et contrôles**
15. **Recette avant mise en production**
16. **Diagnostic rapide**
17. **Actions à éviter**
18. **Liste de contrôle**
19. **Évolutions documentées**
20. **Sources documentaires**

1. Cartes, badges et radicaux documentés

- Le format EAN-13 client documenté utilise un radical de quatre caractères — 9999 par défaut — puis huit chiffres issus du code client et la clé EAN-13.
- Les radicaux documentés sont 9999 pour les clients, 8888 pour les vendeurs et 7777 pour les tares ou usages associés ; recherchez les conflits avant la mise en production.

- Distinguez l'EAN-13 lié au code client de l'identifiant de badge remplaçable.
- Un EAN-13 fondé sur le code client ne permet pas de révoquer indépendamment une ancienne copie de la carte.
- Ne créez pas une nouvelle fiche client pour remplacer une carte perdue et contrôlez toujours le nom sélectionné après lecture.

Une carte, un badge ou un code-barres visible facilite la sélection ; il ne constitue pas une preuve d'identité forte.

2. Protection des données

Protection des données — Limitez les données exportées au strict nécessaire, protégez les fichiers et restreignez les accès. Supprimez les copies devenues inutiles, respectez les oppositions et désabonnements, et n'imprimez pas de données sensibles sans nécessité opérationnelle. Une carte, un code-barres ou un identifiant visible ne constitue pas à lui seul une preuve d'identité forte.

3. Distinguer les trois niveaux de sécurité

Conseil technicien : toute modification d'une fiche vendeur, d'un mode d'identification, d'une contrainte, d'une autorisation, d'un centre d'encaissement, d'un tiroir, d'un clavier protégé ou d'un profil utilisateur doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez les refus comme les autorisations avant la mise en production.

Niveau	Fonction	Exemple
Vendeur	Identifie l'opérateur sur les tickets, les lignes de vente, les règlements et certains documents.	Caissier, commercial, serveur ou représentant.
Vendeur superviseur	Dispose des fonctions de Vente directe autorisées par ce statut et peut être sollicité pour une action protégée.	Responsable de caisse ou directeur de magasin.
Profil utilisateur	Contrôle l'accès général aux menus, listes, fiches, documents et informations du logiciel.	Profil administratif, achats, comptabilité ou superviseur logiciel.

Le statut Superviseur d'une fiche vendeur et le profil utilisateur SUPERVISEUR sont deux mécanismes distincts. Le premier concerne la caisse ; le second protège les fonctions générales du logiciel.

Un salarié peut utiliser un profil limité dans le back-office tout en étant identifié par une fiche vendeur distincte en caisse.

4. Créer une fiche vendeur

Conseil technicien : toute modification d'une fiche vendeur, d'un mode d'identification, d'une contrainte, d'une autorisation, d'un centre d'encaissement, d'un tiroir, d'un clavier protégé ou d'un profil utilisateur doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez les refus comme les autorisations avant la mise en production.

Ouvrez la liste **Vendeurs/livreurs** depuis le menu **Outils** ou depuis une zone de sélection de vendeur.

Onglet Identification

Zone	Règle
Code	Identifiant obligatoire de quatre caractères, unique et modifiable uniquement lors de la création.
Nom	Libellé du vendeur ; la longueur disponible dépend de la version et du champ installé.
Adresse et coordonnées	Informations facultatives lorsque l'organisation les utilise pour le commercial ou le livreur.
Lier au centre d'encaissement	Valeur zéro : aucune limitation. Valeur non nulle : seul le centre indiqué peut être utilisé.
Clé Dallas associée	Code de la clé physique affectée nominativement au vendeur.
Superviseur	Autorise l'accès aux fonctions de Vente directe couvertes par ce statut.
Inactif	Retire le vendeur des listes sans supprimer l'historique.
Gérer en tant que livreur	Le vendeur apparaît dans les listes de livreurs plutôt que dans la liste classique des vendeurs.
Ouverture tiroir	Sélection du tiroir principal, secondaire ou des deux selon le poste et le matériel.

Ne supprimez pas une fiche ayant déjà produit des tickets. Désactivez-la afin de préserver les statistiques et l'identification historique.

Ne réutilisez jamais le code d'un ancien salarié pour une nouvelle personne. Créez un nouveau code, même si l'ancienne fiche est inactive.

1. Ouvrez la liste des vendeurs.
2. Cliquez sur Ajouter.
3. Saisissez le code et le nom.
4. Renseignez le centre, la clé Dallas et le tiroir si nécessaire.

5. Choisissez le type.
6. Ouvrez Autorisations.
7. Définissez mot de passe et droits.
8. Enregistrez et testez en caisse.

5. Organiser les rôles et les niveaux d'accès

Conseil technicien : toute modification d'une fiche vendeur, d'un mode d'identification, d'une contrainte, d'une autorisation, d'un centre d'encaissement, d'un tiroir, d'un clavier protégé ou d'un profil utilisateur doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez les refus comme les autorisations avant la mise en production.

Rôle métier	Paramétrage conseillé
Caissier	Vendeur actif, droits limités, identification stricte ou par badge.
Responsable de caisse	Vendeur disposant d'autorisations élargies, éventuellement superviseur selon la politique.
Directeur	Superviseur de caisse et profil utilisateur adapté aux menus administratifs.
Commercial	Vendeur utilisé dans les devis, commandes, BL et factures ; accès caisse non nécessairement autorisé.
Livreur	Case Gérer en tant que livreur, coordonnées complètes et sélection dans les documents concernés.
Serveur en restauration	Vendeur de caisse affecté aux tables et tickets, avec accès aux fonctions de salle nécessaires.

Les lignes du tableau constituent des exemples d'organisation. Les droits réels doivent être définis selon les tâches de l'entreprise et testés sur le centre concerné.

Objet	Rôle
Vendeur	Identifie l'opérateur, ses autorisations et ses statistiques.
Profil utilisateur	Contrôle l'accès aux menus généraux du logiciel.
Superviseur vendeur	Déverrouille toutes les fonctions de Vente directe.
Livreur	Apparaît dans la liste des livreurs.

Le profil utilisateur et le vendeur sont deux contrôles distincts.

Type	Comportement
Standard	Utilise seulement les droits cochés.
Superviseur	Accède à toutes les fonctions de Vente directe.
Inactif	N'apparaît plus dans la liste des vendeurs.
Gérer en tant que livreur	N'apparaît que dans la liste des livreurs.

Préférez Inactif à la suppression lorsqu'un vendeur possède déjà un historique.

- Le vendeur peut être visible pour chaque article.
- Le centre peut imprimer le vendeur de chaque ligne.
- Un message peut utiliser `%COD` et `%NOM`.
- Les statistiques doivent être testées avec la fonction 108.
- Accès à toutes les fonctions de vente.
- Mot de passe obligatoire dans la procédure tutorielle.
- Usage limité aux responsables.
- Test des opérations sensibles requis.

Conseil technicien — Sauvegardez, relevez les réglages existants et testez cette modification sur un dossier ou une caisse de recette. Ne changez qu'un paramètre à la fois et faites valider les réglages sensibles par un technicien KWISATZ.

Ne cochez pas Superviseur uniquement pour résoudre un blocage ponctuel.

1. Cochez Inactif.
2. Retirez le badge ou la clé.
3. Contrôlez les tables et tickets ouverts.
4. Conservez la fiche pour l'historique.

Ne modifiez et ne supprimez jamais manuellement `VENDEUR.DB` ou ses index.

6. Choisir le mode d'identification

Conseil technicien : faites enregistrer et tester chaque mot de passe, badge ou clé Dallas sur le centre concerné. La fonction 082 et son éventuel paramètre -A doivent être contrôlés séparément.

Mode	Fonctionnement	Vigilance
Liste des vendeurs	L'opérateur sélectionne son nom dans une fenêtre.	Simple, mais une autre personne peut sélectionner son identité.
Mot de passe	La sélection peut être remplacée par une saisie directe lorsque l'option correspondante est active.	Utiliser un secret nominatif et ne pas le partager.
Badge code-barres	Le vendeur scanne son badge ; les badges peuvent être imprimés depuis la liste des vendeurs.	Désactiver ou remplacer le badge lorsqu'il est perdu.
Clé Dallas	Le vendeur présente sa clé physique sur le lecteur.	Associer la clé à une seule fiche active.
Fonction 082 — Sélection vendeur	Affiche la sélection des vendeurs ; le paramètre -A[code] peut affecter directement un vendeur documenté.	Contrôler les touches directes et le vendeur actif avant le ticket.

L'identification par saisie du mot de passe doit être testée avec la contrainte souple et la contrainte stricte réellement configurées.

Un badge ou une clé physique n'est pas une preuve suffisante si les supports sont partagés entre salariés. Attribuez-les nominativement.

Zone	Règle documentée
Code	Alphanumérique obligatoire de quatre caractères, unique, modifiable seulement à la création.
Nom	Alphanumérique de vingt-cinq caractères.
Adresse	Adresse, complément, code postal, ville et pays.
Lier au centre d'encaissement	Une valeur non nulle limite le vendeur au centre renseigné.
Clé Dallas associée	Code de la clé physique.
Ouverture tiroir	Principal, secondaire ou les deux.

Un code numérique sur quatre chiffres est recommandé pour simplifier badges et touches directes.

Outils > Vente directe > Centre d'encaissement

Mode	Comportement
Désactivée	Aucune sélection automatique ; utiliser 082.
Activée souple	Sélection à l'ouverture du module.
Activée stricte	Sélection obligatoire à chaque ticket.
Souple / stricte par badge	Identification par code-barres.
Souple / stricte par clé Dallas	Identification par clé physique.

Sur une caisse partagée, le mode souple peut attribuer des tickets au mauvais vendeur si la session n'est pas changée.

Cette option fonctionne avec les contraintes souple ou stricte classiques. La liste est remplacée par une saisie directe ; le vendeur est reconnu dès qu'un mot de passe valide est saisi.

- Zone documentée sur cinq caractères.
- Saisie interprétée en majuscules.
- Demandé selon la contrainte vendeur.
- À rendre unique par vendeur.
- Radical vendeur par défaut : 8888 .
- Le radical peut être remplacé par quatre caractères.
- KWISATZ extrait les quatre chiffres des positions 9 à 12.
- Format terrain documenté : 8888 0000 XXXX + clé EAN13 .

Évitez un mot de passe identique au code vendeur ou partagé par l'équipe.

Le code vendeur doit correspondre aux quatre chiffres XXXX .

Fonction	Usage
082 — Sélection vendeur	Change le vendeur actif.
108 — Sélection vendeur vente	Affecte un vendeur à une ligne.
108 -A[Code]	Affectation directe de la ligne au vendeur indiqué.

Le vendeur principal du ticket et le vendeur associé à une ligne peuvent être différents.

7. Configurer la contrainte vendeur

Conseil technicien : testez les modes Désactivée, Souple et Stricte ainsi que les variantes badge ou clé réellement disponibles. Contrôlez le vendeur actif après chaque ticket.

Dans le **Centre d'encaissement**, onglet ou section **Général**, configurez **Contrainte vendeur**.

Choix	Comportement
Désactivée	Aucune sélection automatique. Utilisez la fonction 082 pour affecter manuellement un vendeur.
Activée — souple	La sélection est proposée une fois à l'ouverture du module de vente.
Activée — stricte	La sélection est demandée à chaque début de ticket et elle est obligatoire.
Souple par badge	Le badge est demandé une fois à l'ouverture.
Stricte par badge	Le badge est demandé à chaque ticket.
Souple par clé Dallas	La clé est demandée une fois à l'ouverture.
Stricte par clé Dallas	La clé est demandée à chaque ticket.

Sur une caisse partagée, une contrainte stricte avec un support d'identification nominatif améliore l'attribution des tickets. Le choix définitif doit être validé selon le matériel et l'organisation.

En mode souple, le vendeur actif peut rester affecté à plusieurs tickets. Testez ce comportement lors d'un changement d'équipe ou de poste.

Une contrainte désactivée permet de produire des tickets sans vendeur si aucune sélection manuelle n'est effectuée.

8. Attribuer les autorisations de caisse

Conseil technicien : créez d'abord un vendeur de test sans droit, puis activez les autorisations une par une. Vérifiez également les protections globales du TPE, du monnayeur et des claviers tactiles.

L'onglet **Autorisations** de la fiche vendeur contient le mot de passe et les cases correspondant aux opérations protégées. La liste exacte peut évoluer selon la version et les modules.

Familles d'autorisations à examiner

Famille	Actions typiques	Risque
Correction du ticket	Annuler une ligne, annuler le ticket, modifier une ligne ou rappeler une vente.	Effacement ou modification d'une opération commerciale.
Prix et quantité	Saisie prix, saisie quantité, modification de prix ou de quantité.	Vente sous le tarif ou correction injustifiée.
Remises et gratuités	Remise fixe, remise saisie, rabais, offert.	Perte de marge ou avantage non autorisé.
Retours et remboursements	Retour, remboursement, avoir et autres fonctions présentes dans la version.	Sortie de caisse ou création d'un crédit client.
Règlements	Correction de règlement et opérations de paiement disponibles.	Écart financier ou fraude de paiement.
TPE	Remboursement CB et abandon d'une transaction selon le paramétrage.	Remboursement non justifié ou transaction incohérente.
Caisse et financier	Ouverture tiroir, prélèvement, dépense, apport, décompte.	Mouvement d'espèces et écart de caisse.
Clôture	Clôture journalière et fonctions liées à la période.	Action sensible sur la période de caisse.
Tables et tickets en attente	Ouvrir toutes les tables ou tickets, rappeler ceux d'autres vendeurs.	Accès à une commande appartenant à un autre opérateur.

Une protection globale du TPE, du monnayeur ou d'un clavier tactile peut imposer un accès superviseur même lorsque la fiche vendeur possède une autorisation. Vérifiez les deux niveaux de paramétrage.

La liste exacte des autorisations dépend de la version et des modules. Le statut Superviseur peut accorder automatiquement certaines permissions ; contrôlez le résultat sur la version installée.

N'accordez pas toutes les cases « pour éviter les messages ». Les refus sont précisément le mécanisme qui protège les opérations sensibles.

Le premier vendeur créé ne dispose d'aucune autorisation par défaut.

Catégorie	Exemples
Corrections	Annulation de ligne, annulation de ticket.
Prix	Saisie ou modification de prix.
Gratuités	Offert article ou ticket.
Retours	Remboursement et opérations TPE.
Tables	Ouverture des tables d'autres vendeurs.

La liste exacte dépend de la version. Testez chaque droit accordé.

La fiche vendeur peut comporter **TPE — Remboursement**.

Les options globales **Remboursement protégé par accès superviseur** et **Abandon protégé par accès superviseur** sont prioritaires sur les droits individuels.

Conseil technicien — Relevez le modèle, le raccordement et les réglages actuels. Testez le périphérique sur une caisse de recette, un changement à la fois, puis faites valider le retour en production.

Bouton	Effet
Autoriser — Tous	Active toutes les autorisations.
Autoriser — Aucun	Désactive toutes les autorisations.

Pour un vendeur standard, partez de Aucun puis ajoutez les droits nécessaires.

Opération	Vendeur	Responsable	Superviseur
Vente normale	Oui	Oui	Oui
Annulation ligne	Selon politique	Oui	Oui
Annulation ticket	Non	Selon politique	Oui
Saisie prix	Non ou limitée	Selon politique	Oui
Offert	Non	Selon politique	Oui
Remboursement	Non	Selon politique	Oui
Ouvrir toutes tables	Non	Si nécessaire	Oui

Cette matrice est une recommandation de sécurité, pas une obligation KWISATZ.

Conseil technicien — Sauvegardez, relevez les réglages existants et testez cette modification sur un dossier ou une caisse de recette. Ne changez qu'un paramètre à la fois et faites valider les réglages sensibles par un technicien KWISATZ.

Restreignez les fonctions Offert par droits vendeur et, si nécessaire, par clavier superviseur. Une fiche client spéciale ou une remise à 100 % n'est pas un mécanisme de sécurité.

9. Utiliser l'accès superviseur

Conseil technicien : le statut Superviseur ouvre un périmètre très large en Vente directe. Réservez-le à des fiches nominatives et testez les déblocages sans partager les secrets.

Lorsqu'une action protégée est demandée, KWISATZ peut solliciter l'identification d'un vendeur disposant du droit requis ou du statut Superviseur. Le comportement précis doit être testé sur la version installée.

Bonnes pratiques

- limiter le nombre de superviseurs ;
- attribuer un secret nominatif à chacun ;

- ne jamais saisir le mot de passe à la vue de l'opérateur ;
- contrôler la pièce ou le motif avant d'autoriser ;
- faire imprimer ou conserver un justificatif si nécessaire ;
- examiner régulièrement les annulations, retours, offerts et remboursements ;
- désactiver immédiatement le superviseur quittant l'entreprise.

Le statut **Superviseur** donne accès à toutes les fonctions de vente directe. Il ne doit pas être attribué à un compte partagé ou à un badge laissé près de la caisse.

Claviers réservés

Un clavier tactile peut être configuré avec l'accès **Vendeur superviseur**. Un vendeur ordinaire doit alors fournir le mot de passe ou le badge d'un superviseur pour y accéder.

Un clavier tactile protégé peut regrouper les fonctions sensibles réellement nécessaires au responsable. Faites vérifier son accès et son contenu.

10. Centres d'encaissement et tiroirs

Conseil technicien : la liaison au centre, le tiroir et l'option Vendeur obligatoire du décompte doivent être validés sur chaque poste et chaque caisse de secours.

Lier au centre

La zone **Lier au centre d'encaissement** limite le vendeur à un centre précis lorsque sa valeur est différente de zéro.

Ouverture du tiroir

La fiche vendeur peut préciser quel tiroir doit être ouvert : principal, secondaire ou les deux. Cette affectation doit être cohérente avec le poste et les droits de la fonction d'ouverture.

Décompte par vendeur

Les options de décompte et de prélèvement disponibles peuvent utiliser le vendeur comme critère. L'option « Décompte — Vendeur obligatoire » impose un vendeur actif lorsqu'elle est configurée.

Lorsque le suivi financier repose sur le vendeur, testez les apports, dépenses, prélèvements et décomptes avec un vendeur actif et un vendeur absent.

Ne liez pas tous les vendeurs au même centre sans vérifier les remplacements, les caisses de secours et les besoins du responsable.

Une valeur non nulle dans **Lier au centre d'encaissement** limite l'utilisation au centre indiqué. La zone **Ouverture tiroir** sélectionne le tiroir principal, secondaire ou les deux.

Ces réglages doivent être testés sur chaque caisse concernée.

Conseil technicien — Relevez le modèle, le raccordement et les réglages actuels. Testez le périphérique sur une caisse de recette, un changement à la fois, puis faites valider le retour en production.

Si les vendeurs diffèrent entre deux postes, comparez le dossier ouvert, le chemin de base, la version et les statuts actifs/inactifs.

Des listes différentes indiquent souvent que les caisses ne consultent pas le même dossier.

Conseil technicien — Sauvegardez et relevez les chemins, droits, identifiants techniques et fréquences existants. Testez les échanges sur un périmètre limité et faites valider les changements d'interface par un technicien KWISATZ.

11. Tickets, tables et tickets en attente

Conseil technicien : toute modification d'une fiche vendeur, d'un mode d'identification, d'une contrainte, d'une autorisation, d'un centre d'encaissement, d'un tiroir, d'un clavier protégé ou d'un profil utilisateur doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez les refus comme les autorisations avant la mise en production.

Le vendeur peut être enregistré dans les données du ticket et utilisé pour filtrer ou réaffecter certains tickets en attente ou tables, selon les options du centre et la version installée.

Règles documentées

- la visibilité des tables ou tickets peut dépendre du vendeur actif et de ses droits ;
- un superviseur ou une autorisation dédiée peut étendre l'accès ;
- l'autorisation **Ouvrir toutes les tables/tous les tickets** étend ce droit ;
- le rappel peut conserver le vendeur d'origine ou réaffecter le ticket au vendeur actif selon le centre ;
- les contrôles de verrouillage doivent être respectés lorsqu'un ticket est déjà ouvert ;
- des versions documentées renforcent les contrôles multi-postes ;
- Le responsable conserve ses propres droits.
- La table reste affectée à son vendeur d'origine.
- Le droit convient à un responsable de salle.

L'option « Tickets en attente — Réaffecter au vendeur actif » peut modifier l'attribution du ticket lors du rappel. Vérifiez les choix proposés et leur impact sur les statistiques.

Ne contournez pas un ticket verrouillé en changeant de vendeur ou de poste. Vérifiez d'abord si le ticket est réellement ouvert ailleurs.

Repère de diagnostic : `AUTORISE_OUVIRIR_TABLES` . Ce repère interne ne doit pas être modifié directement. Faites analyser et valider le réglage par un technicien KWISATZ après sauvegarde et relevé de la configuration.

Utilisez ce droit ciblé plutôt que Superviseur lorsqu'il suffit.

Conseil technicien — Sauvegardez, relevez les réglages existants et testez cette modification sur un dossier ou une caisse de recette. Ne changez qu'un paramètre à la fois et faites valider les réglages sensibles par un technicien KWISATZ.

12. Profils utilisateurs du logiciel

Conseil technicien : les profils utilisateurs protègent le back-office et ne remplacent pas les autorisations vendeur. Testez séparément les deux mécanismes.

Le menu **Démarrage > Profils d'utilisateurs** gère les accès généraux au logiciel. Un profil associe un nom, un mot de passe et des droits sur les principales fonctions.

Activation

La gestion des profils est documentée comme active lorsqu'un profil supplémentaire au profil SUPERVISEUR par défaut est créé. Vérifiez le comportement sur la version installée.

Exemples de droits

- accès aux produits, clients et fournisseurs ;
- création, modification ou suppression de documents ;
- transformations entre commandes, livraisons et factures ;
- accès aux statistiques et aux procédures ;
- affichage des informations d'achat et des marges ;
- maintenance et paramétrage ;
- gestion des autres profils, réservée au superviseur.

Utilisez les profils pour protéger le back-office et les vendeurs pour protéger la caisse. Les deux mécanismes sont complémentaires.

Ne donnez pas le profil logiciel SUPERVISEUR à tous les utilisateurs sous prétexte que leurs autorisations vendeurs sont limitées.

13. Politique de sécurité recommandée

Conseil technicien : toute modification d'une fiche vendeur, d'un mode d'identification, d'une contrainte, d'une autorisation, d'un centre d'encaissement, d'un tiroir, d'un clavier protégé ou d'un profil utilisateur doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez les refus comme les autorisations avant la mise en production.

1. Une fiche par personne.
2. Un badge, une clé ou un mot de passe unique.
3. Contrainte stricte sur les caisses partagées.
4. Autorisations minimales adaptées au poste.
5. Superviseurs nominatifs et peu nombreux.
6. Dalles sensibles protégées.
7. Désactivation le jour du départ d'un salarié.
8. Revue périodique des vendeurs actifs et de leurs droits.

9. Contrôle régulier des opérations sensibles selon la procédure interne.
10. Conservation des justificatifs d'annulation et remboursement.

Les versions historiques peuvent imposer des mots de passe courts. Compensez cette limite par des supports nominatifs, la protection du poste et une revue régulière des droits.

Ne stockez pas les mots de passe vendeurs dans un document partagé, sur le clavier de caisse ou sous le tiroir.

14. Traçabilité et contrôles

Conseil technicien : toute modification d'une fiche vendeur, d'un mode d'identification, d'une contrainte, d'une autorisation, d'un centre d'encaissement, d'un tiroir, d'un clavier protégé ou d'un profil utilisateur doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez les refus comme les autorisations avant la mise en production.

Les données de ticket et les états disponibles permettent d'exploiter l'identification du vendeur selon la version, le modèle et les fonctions utilisées.

Contrôles périodiques

- tickets sans vendeur ;
- vendeurs inactifs encore utilisés ;
- annulations de lignes et de tickets ;
- retours et remboursements ;
- remises et articles offerts ;
- saisies et modifications de prix ;
- ouvertures de tiroir hors vente ;
- corrections de règlements ;
- acceptations de titres périmés ;
- clôtures et décomptes ;
- tickets rappelés ou réaffectés entre vendeurs.

Utilisez les journaux et événements réellement disponibles dans la version installée. Ne présentez pas une statistique comme une piste d'audit si elle ne conserve pas l'événement recherché.

Un vendeur identifié ne prouve pas à lui seul l'identité réelle si son badge ou son mot de passe est partagé.

15. Recette avant mise en production

Conseil technicien : toute modification d'une fiche vendeur, d'un mode d'identification, d'une contrainte, d'une autorisation, d'un centre d'encaissement, d'un tiroir, d'un clavier protégé ou d'un profil utilisateur doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez les refus comme les autorisations avant la mise en production.

1. Créer un vendeur ordinaire.
2. Créer un vendeur responsable sans statut superviseur.
3. Créer un superviseur.
4. Tester la sélection par liste.
5. Tester la saisie de mot de passe.
6. Tester un badge.
7. Tester une clé Dallas si utilisée.
8. Tester une contrainte souple.
9. Tester une contrainte stricte.
10. Refuser une annulation de ligne au vendeur ordinaire.
11. Débloquer l'action avec le responsable.
12. Tester remise, saisie prix, retour et ouverture tiroir.
13. Tester les protections de remboursement et d'abandon TPE si elles sont utilisées.
14. Tester l'accès à une dalle superviseur.
15. Tester le centre limité.
16. Tester les tickets en attente d'un autre vendeur.
17. Tester les contrôles multi-postes avec un ticket ou une table de recette.
18. Contrôler les statistiques et journaux.
19. Créer un superviseur protégé.
20. Créer un vendeur standard.
21. Configurer la contrainte.
22. Tester droits autorisés et interdits.
23. Créer les autres vendeurs sur le modèle validé.
24. Créer badges ou clés.

25. Former l'équipe.

26. Contrôler tickets et statistiques.

Le paramétrage est validé lorsque chaque ticket est attribué à la bonne personne, qu'une action interdite est refusée, qu'un superviseur peut la débloquent et que les opérations sensibles sont retrouvées dans les contrôles.

Test	Attendu
Vente normale	Ticket associé au bon vendeur.
Fonction autorisée	Exécution directe.
Fonction interdite	Refus ou accès superviseur.
Mot de passe incorrect	Action non réalisée.
Centre interdit	Vendeur refusé sur ce centre.
Badge	Bonne fiche appelée.
Table d'un autre vendeur	Comportement conforme au droit ciblé.
Remboursement TPE	Priorité globale respectée.

Conseil technicien — Relevez le modèle, le raccordement et les réglages actuels. Testez le périphérique sur une caisse de recette, un changement à la fois, puis faites valider le retour en production.

Scénario	Résultat attendu
Contrainte stricte	Vendeur demandé à chaque ticket.
Vendeur standard	Droits sensibles refusés.
Responsable	Droits ciblés disponibles.
Superviseur	Toutes fonctions après mot de passe.
Badge	Identification correcte.
Centre limité	Accès refusé ailleurs.
Table d'un autre vendeur	Droit ciblé respecté.
Ticket multi-vendeurs	Vendeur de ligne correctement imprimé et statistiqué.

16. Diagnostic rapide

Conseil technicien : toute modification d'une fiche vendeur, d'un mode d'identification, d'une contrainte, d'une autorisation, d'un centre d'encaissement, d'un tiroir, d'un clavier protégé ou d'un profil utilisateur doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez les refus comme les autorisations avant la mise en production.

La liste des vendeurs n'apparaît jamais

Vérifiez la Contrainte vendeur du centre. En mode Désactivée, la sélection automatique n'est pas proposée. Ajoutez la fonction 082 ou activez une contrainte.

La liste apparaît seulement à l'ouverture

Le centre utilise une contrainte souple. Choisissez une contrainte stricte pour identifier le vendeur au début de chaque ticket.

Le mot de passe n'identifie aucun vendeur

Vérifiez le mot de passe, l'état actif du vendeur, l'option d'identification correspondante et l'absence de doublon de secret. Faites contrôler la configuration par un technicien KWISATZ.

Le badge ne fonctionne pas

Vérifiez la contrainte par badge, le code du support, le lecteur et la terminaison transmise. Testez ensuite un badge de recette.

La clé Dallas appelle la mauvaise personne

Comparez le code de clé enregistré sur les fiches et recherchez une association en double. Désactivez immédiatement le vendeur incorrect avant de réattribuer la clé.

Le vendeur n'apparaît plus dans la liste

Vérifiez la case Inactif et la case Gérer en tant que livreur. Un livreur apparaît dans une liste distincte.

Le vendeur est refusé sur une caisse particulière

Contrôlez Lier au centre d'encaissement. Une valeur non nulle limite l'utilisation à ce centre.

Une fonction est accessible malgré l'autorisation décochée

Vérifiez le statut Superviseur, une protection globale, le clavier appelé et la version installée. Testez avec un vendeur standard neuf.

Une fonction autorisée demande malgré tout un superviseur

Contrôlez les options globales prioritaires, notamment les protections du remboursement ou de l'abandon TPE, ainsi que l'accès superviseur du clavier tactile.

Le mot de passe est demandé mais l'action ne s'exécute pas

Le mot de passe attendu n'a probablement pas été fourni ou le vendeur saisi ne possède pas l'autorisation. Testez avec un superviseur nominatif et contrôlez le message de refus.

Un ticket est affecté au mauvais vendeur après rappel

Vérifiez le réglage Tickets en attente — Réaffecter au vendeur actif et le cumul des tickets. Comparez le vendeur d'origine et celui du ticket final.

Un vendeur ne voit pas la table d'un collègue

C'est le comportement attendu sans statut superviseur ni autorisation Ouvrir toutes les tables/tous les tickets.

Le même vendeur ne peut pas travailler sur deux postes

Vérifiez si un ticket ou une table est déjà ouvert et respectez les contrôles de verrouillage multi-postes de la version.

Le décompte est refusé sans vendeur

Vérifiez l'option Décompte — Vendeur obligatoire et la stratégie financière basée sur le vendeur. Identifiez d'abord l'opérateur avant de recommencer.

Le tiroir incorrect s'ouvre

Contrôlez la zone Ouverture tiroir de la fiche vendeur et le paramétrage matériel du centre d'encaissement.

Un utilisateur voit les prix d'achat malgré des droits caisse limités

Les autorisations vendeurs ne protègent pas les menus du back-office. Configurez un profil utilisateur et l'autorisation d'affichage des informations relatives aux achats.

Le vendeur ne peut rien faire

Le premier vendeur n'a peut-être reçu aucun droit. Vérifiez Autorisations.

Le mot de passe est refusé

Saisissez-le en majuscules et contrôlez les cinq caractères.

Le vendeur n'apparaît pas

Contrôlez Inactif, Livreur et le centre imposé.

La caisse ne demande aucun vendeur

Activez la contrainte ou utilisez 082.

Le badge appelle le mauvais vendeur

Contrôlez le radical, les quatre chiffres et la clé EAN13.

Le vendeur ne peut pas ouvrir une autre table

Activez Ouvrir toutes les tables si son rôle le justifie.

Le TPE demande toujours un superviseur

La protection globale du périphérique est prioritaire.

Deux caisses affichent des vendeurs différents

Comparez les chemins de dossier et la base ouverte.

Les statistiques attribuent mal les ventes

Contrôlez la contrainte, 082, 108 et les tickets multi-vendeurs.

17. Actions à éviter

- utiliser un vendeur générique pour toute l'équipe ;
- réutiliser le code d'un ancien salarié ;
- partager un badge, une clé ou un mot de passe ;
- donner le statut Superviseur à tous les vendeurs ;
- cocher toutes les autorisations pour supprimer les messages ;
- désactiver la contrainte sur une caisse partagée ;
- supprimer un vendeur possédant un historique ;
- confondre vendeur superviseur et profil utilisateur superviseur ;
- laisser actif le compte d'une personne ayant quitté l'entreprise ;
- contourner un verrouillage de ticket depuis un autre poste.
- Attribuer Superviseur à tous.

- Partager le même mot de passe.
- Utiliser Autoriser tous sans revue.
- Supprimer un vendeur historique.
- Confondre vendeur du ticket et vendeur de ligne.
- Ignorer les protections TPE globales.
- Modifier directement la base.

18. Liste de contrôle

Conseil technicien : toute modification d'une fiche vendeur, d'un mode d'identification, d'une contrainte, d'une autorisation, d'un centre d'encaissement, d'un tiroir, d'un clavier protégé ou d'un profil utilisateur doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez les refus comme les autorisations avant la mise en production.

- Chaque salarié possède un code vendeur unique.
- Les anciens vendeurs sont inactifs.
- Les centres autorisés sont corrects.
- Les badges, clés et mots de passe sont nominatifs.
- La contrainte est stricte sur les caisses partagées.
- Les droits suivent le principe du minimum nécessaire.
- Les remboursements, retours et annulations sont protégés.
- Les superviseurs sont peu nombreux.
- Les dalles sensibles sont protégées.
- Les tickets d'autres vendeurs sont correctement limités.
- Le décompte exige un vendeur lorsque nécessaire.
- Les profils utilisateurs protègent le back-office.
- Les opérations sensibles sont revues régulièrement.

19. Évolutions documentées

Conseil technicien : toute modification d'une fiche vendeur, d'un mode d'identification, d'une contrainte, d'une autorisation, d'un centre d'encaissement, d'un tiroir, d'un clavier protégé ou d'un profil utilisateur doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ. Sauvegardez le dossier et testez les refus comme les autorisations avant la mise en production.

Période	Évolution
2013	Protection documentée d'un clavier tactile par accès Vendeur superviseur.
2018	Ajout d'autorisations liées à la clôture et à certains règlements ou tickets d'autres vendeurs.
2021	Renforcement documenté des contrôles multi-postes et des protections TPE.
2023	Ajout de l'option graphique « Décompte — Vendeur obligatoire ».
Septembre–octobre 2025	Évolutions et correctifs documentés sur les fonctions modales des claviers POPUP et leurs autorisations.

Fonction	Repère	Condition
Création	Grilles annexes > Divers > Vendeurs	Accès administrateur
Code	Quatre caractères	Unique
Mot de passe	Cinq caractères	Majuscules
Contrainte	Souple, stricte, badge, Dallas	Centre d'encaissement
Sélection	082	Vendeur actif
Vendeur de ligne	108 -A[Code]	Ticket multi-vendeurs
Tables	AUTORISE_OUVRIER_TABLES	Sans Superviseur
Badge	Radical 8888	EAN13

20. Sources documentaires

- MENUS_KWISATZ — Vendeurs/livreurs, Identification et Autorisations.
- MENUS_KWISATZ — Centre d'encaissement et Contrainte vendeur.
- MENUS_KWISATZ — Profils d'utilisateurs.
- Suivi de développement KWISATZ — superviseurs, règlements périmés, clôtures, TPE et décomptes.

- Suivi de développement KWISATZ — tickets en attente, tables et contrôles multi-postes.
 - Tutoriel vidéo — création, types, mots de passe et contrainte vendeur.
 - MENUS KWISATZ — modes souple, strict, badge, Dallas et mot de passe.
 - Fonctions de caisse — 082 et 108.
 - Suivi de développement — `AUTORISE_OUVRIER_TABLES` , multi-vendeurs et protections TPE.
 - Base support — badge EAN13, radical 8888 et diagnostic multi-caisses.
-

Documentation KWISATZ. Cette fiche décrit les fonctions documentées de gestion des vendeurs, de leurs contraintes, autorisations et profils utilisateurs. Toute modification d'une fiche, d'un support d'identification, d'un centre, d'un tiroir, d'un clavier protégé ou d'un profil doit être réalisée ou validée avec l'aide d'un technicien KWISATZ.

Catégorie : Vente directe — Vendeurs, sécurité et contrôle · Mise à jour : 6 août 2026.